

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE GREZ-DOICEAU

Compte-rendu de la CLDR du jeudi 13 mars 2014

Présent(e)s :

Maitre d'ouvrage

Luc Coisman – Echevin

Nathalie Descamps – Conseillère en logement pour l'administration communale

Administration régionale

Xavier Dubois et Mme Legrain – SPW - Direction du Développement rural de la Région wallonne

Organe consultatif

18 membres présents – 8 excusés -1 invité

Ordre du jour :

- approbation du PV de la CLDR du 18 décembre 2013
- information : état des lieux du logement public à Grez-Doiceau par Madame Nathalie DESCAMPS, conseillère en logement
- compte-rendu des réunions des groupes de travail (dont vous trouverez tous les détails en annexe)
 - réunion du comité de pilotage à propos du « salon du bien -vivre » du 6/02/2014
 - réunion à propos de l'organisation de l'événement « propr'été » du 11/02/2014
 - réunion du groupe « Mobilite » du 20/02/2014
- divers

1. Le procès-verbal de la Commission Locale du Développement Rural du 18 décembre 2013 est approuvé à l'unanimité.

2. Présentation de la situation existante et projetée du logement public à GREZ-DOICEAU

Après présentation du contexte actuel et des projets relatifs aux logements publics dans la commune de GREZ-DOICEAU, s'en suit le questionnement sur la manière d'élaborer un cadastre des bâtiments publics ainsi que des propriétés publiques foncières.

Il en ressort qu'une réunion rassemblant le groupe de travail concerné et la conseillère en logement pourrait s'opérer afin de mettre en œuvre efficacement ce dernier. L'idée de travailler par division et selon celle-ci, par section permettrait d'aborder la matière par étape. Il faudra être attentif aux spécificités des parcelles (baux à ferme, caractéristiques géophysique, plan de secteur, etc).

Rectification : logement d'insertion – bail **3 ans max.**

3. Compte-rendu des groupes de travail

3.1 Comité de pilotage à propos de la semaine du « salon du bien -vivre »

Rappel : L'objectif de la fiche-projet consiste à organiser un événement annuel regroupant les acteurs du monde associatif et culturel de Grez-Doiceau liés au « Mieux-Vivre » en y associant certains partenaires économiques, touristiques... (CFR fiche-projet N° MT-04).

Présentation du projet par Emmanuelle VAN HEEMSBERGEN, celle-ci détaille les étapes envisagées :

Quand : we d'ouverture (13 et 14 septembre 2014), en se greffant sur les activités et l'initiative déjà existantes des journées du patrimoine.(Collaboration avec l OTL).

S'en suit une semaine d'activités diverses ;

Qui : Ouvert à tous (restaurateur, producteurs locaux, ASBL, associations de faits (assoc.de village, des commerçants, des artisans, comité de quartier, etc) ; un appel à projet est prévu dans le prochain bulletin communal.

Quoi : le concept étant de proposer aux riverains un moment privilégié de détente et invitant au bien-vivre par le biais de thématiques aussi diverses que le sport, l'alimentation, la nature, le jardinage, le paysage, l'art, la culture, le voyage ... etc.... le champ d'activités/de thématiques étant sans limite.

WE de lancement au centre de GREZ-DOICEAU : centralisation des infos pratiques sous la forme d'un salon - Activités durant la semaine : Permanence d'un certain nombre d'activités par un certain nombre d'acteurs : Restaurants, Commerces, Ecoles, etc.».

Tout projet est le bienvenu, la simplicité est voulue afin d'encourager la multiplicité des activités.

Le comité signale qu'il ne s'occupera pas de l'organisation, chaque intervenant serait responsable de son activité ;

- importance d'avoir une bonne campagne de communication

- un responsable par secteur

Ex : le sport sera géré par Philippe Cordier qui rejoindra le comité de pilotage de ce projet (l'agenda doit encore être défini)

Communication : Une page web via le site du PCDR , via le site communal, via le bulletin communal comprenant une présentation du concept, des participants et un formulaire d'adhésion + affiches, folders, réunions d'information.

Une collaboration est envisagée avec l'association des commerçants et indépendants

Il s'agit d'utiliser toutes les synergies déjà présentes sur le territoire afin de diffuser au plus largement l'information.

La commune pourrait apporter un support administratif.

Il est important d'avoir une bonne couverture géographique de sorte que chaque thématique soit représentée dans chaque village.

Logo : quelle identité visuelle ? 3 logos restent en courses (les personnages, lolipop et les 4 carrés).

3.2 Comité de pilotage à propos de l'organisation de l'événement « propr'été »

Quand : Dimanche 23/03/2014 (13h) pour tous les villages (sauf Bossut qui démarrera ce dimanche 16/03/2013) clôture prévue à 16.30 à la buvette du terrain de foot de Gastuche.

Qui : les mouvements de jeunesse de Bossut et Gottechain ont déjà signalé leur présence

Comment : Chaque ambassadeur disposera du matériel suivant :

Sac pmc / sac gris / seau pour le verre / gants / (gilets fluo) / carte de la commune.

La carte servira à pointer : 1/ les endroits de dépôts des sacs remplis par les participants (ceux-ci seront relevés dès lundi matin par les ouvriers communaux), 2/ de proposition d'aménagement et 3/ des lieux où il a été constaté de nombreux dépôts clandestins.

Communication : Diffusion déjà effective sur les sites web, facebook et bulletin communal. Ce we et courant de semaine prochaine, un affichage massif sera effectué

Objectif : outre le nettoyage, la sensibilisation au tri et à la manière de trier (pe : écraser les contenants).

Quid : distribution de guide pour aider au tri? Récompense pour les enfants participants? Concours de création avec les déchets récoltés (2015) / concours de l'objet le + insolite (2015) / reportage photographique des acteurs comme des lieux « insolites » ?

A posteriori : faire le point avec les ambassadeurs – points noirs de la commune (cfr carte et pointage des zones sensibles comme en terme de manque d'aménagement)

To do : distribuer des affiches à chaque membre de la CLDR ; guide de tri et présence de photographes.

3.3 Compte-rendu du groupe de travail « Mobilité »

Présentation par Paul Gruszow

Concerne la réflexion relative aux fiches du lot 1 « Elaborer un réseau de liaisons lentes utilitaires et sécurisées » et « Mettre sur pied un contrat des chemins et sentiers ».

L'idée du contrat est mis de coté pour l instant afin de se concentrer sur la création de réseaux de liaisons.

L'ensemble de ces itinéraires formera un réseau fonctionnel pour des déplacements quotidiens (différent d'un réseau de promenade) et sera principalement réservé aux déplacements des usagers non motorisés (piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite).

Pour rappel :

Liaison 1 : Doiceau à GREZ-DOICEAU

Liaison 2 : Archennes au hall omnisport

Liaison 3 : Gottechain à Bossut

Liaison 4 : le long du chemin de fer

La discussion s'engage sur l'aménagement des chemins et sentiers à savoir déterminer le type de revêtement en fonction du type d'utilisateurs ; il faudrait pour se faire l'avis d'un expert ; Il pourrait être intéressant d'inviter un chargé de mission engagé au sein de l'équipe « sentier.be ».

Un membre signale qu'il existe différents types de Ravel allant du dur (accès au roller) à la dolomie, d'une bande unique à des Ravel bi bande (bande centrale en dur et partie latérale en terre). Il dépend de décisions communales et du ministre de la mobilité.

Il faut être attentif aux usagers souhaités et à autoriser (tracteurs) et ceux non souhaitables (quad), l'interdiction de ces derniers peut se faire par l'aménagement de chicanes, (les motos passent dans tous les cas). L'importance de la signalisation prend tout son sens afin de pouvoir verbaliser en cas d'infraction.

Quid : Quel place pour les quads... créer un lieu propice ? / interroger les communes voisines sur leurs expériences dans ces matières/ interroger le SPW (Met) pour la traverser de la N25.

Quant à l'aménagement de la piste cyclable le long de la Chée de la libération entre le Centry et le centre de GREZ-DOICEAU. A ce sujet, Luc Coisman explique que la Commune attend la fin de l'aménagement des constructions du Centry à ce niveau pour y installer une zone cyclo piétonne avec bordure.

Il pourrait être utile et agréable de prolonger cette piste jusqu' au rond point de jonction avec la N25.

Autre point : projet de déplacer l'arrêt de bus situé à proximité du dépôt communal au niveau du parking du Match (Centry).

4. Divers

Le rapport d'activités annuel 2013, n'est pas dans l'ordre du jour compte tenu que le courrier relatif émanant du SPW est parvenu après l'élaboration de l'ordre ; ce rapport devant être approuvé par la CLDR et le Conseil communal pour le 31 mars 2014

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité : il faut juste ajouter une liaison.

Remarques :

1°) Améliorer l'accueil des nouveaux habitants (lot 0) – discussion sur le fait que ce projet a été mis en œuvre par la Commune ; ce qui importe étant que la CLDR soit en accord et soutienne ce projet, raison pour laquelle elle l'a approuvé même si c'est la Commune qui le gère.

Il en sera de même pour la journée propr'été si celle-ci fonctionne bien, ce projet sera repris par la Commune.

2°) Aménager des pôles intermodaux aux abords des gares et arrêts de bus principaux (point 8) - Combien y a-t-il de boxe ? Pourquoi la CLDR n'a pas été invité à réfléchir à leurs emplacements ?

Luc Coisman explique que 11 boxes ont été commandés et seront placés dans les gares.

La CLDR fait remarquer que des vélos sont bien présents au niveau des arrêts de bus (dont sur la Chée de Wavre à proximité de la rue des tilleuls et des monts) que des racks à vélo y seraient les bienvenus.

3°) Demande de convention, le ministre doit encore la signer mais vu l'actualité électorale, soit il la signe avant les élections soit il postpose et ce sera un dossier pour le nouveau ministre (cela risque de prendre plusieurs mois).